

PROLÉGOMÈNES À LA RÉDACTION D'UNE HISTOIRE D'UGARIT II: LES BORDEREAUX DE ROIS DIVINISÉS *

par DANIEL ARNAUD

L'existence de listes de noms de rois divinisés à Ougarit fut révélée dès 1962, quand Ch. Virolleaud présenta la tablette RS 24.257, trouvée pendant la campagne de fouilles de l'année précédente, la 24^e, à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres¹. Les intuitions de ce savant, comme si fréquemment, se trouvent à peu près complètement confirmées aujourd'hui, maintenant que sont connues quatre autres listes². Celles-ci se distinguent de celle qu'il connaissait par deux faits: elles sont indépendantes, et non prises dans ce qui pourrait être un rituel; en second lieu, elles sont écrites toutes en cunéiformes suméro-accadiens.

Le corpus est constitué à ce jour (1998) et à ma connaissance³ de:

A₁: RS 94.2518, de 26 lignes, complet;

A₂: RS 88.2012, de 26 lignes, complet;

A₃: RS 94.2528, de 26 lignes, complet;

A₄: RS 94.2501, de 15 lignes, lacunaire (manquent le début et la fin) et en très mauvais état.

B: RS 24.257⁴ au verso.

Les tablettes A seront publiées dans la série *RSO*, avec tout l'appareil d'é-

* Cet article fait suite à: «Prolégomènes à la rédaction d'une histoire d'Ougarit I. Ougarit avant Suppiluliuma I^{er}», *SMEA* 39/2 (1997), pp. 151-161 (abrégé désormais en *Prolégomènes I*).

¹ *CRAIBL* 1962, pp. 94-95.

² Ainsi pour le nombre des rois et la date du début de la dynastie, *ibid.*, p. 95.

³ Tant que la Mission de Ras Shamra-Ougarit n'aura pas publié les textes laissés inédits, quelquefois depuis plus d'un quart de siècle, comme le montre la *TEO*, on ne sera pas assuré que des fragments de même type n'ont pas été trouvés précédemment, sans avoir jusqu'ici été identifiés.

⁴ Publié dans D. Pardee, *Les textes para-mythologiques de la 24^e campagne (1961)*, Paris, 1988 (*RSO IV*), chapitre V.

rudition souhaitable. Je ne retiens dans cet article que ce que demande un exposé préliminaire. La photographie de RS 94.2518 (fig. 1) publiée ici suffira pour l'instant.

Chaque entrée est précédée du déterminatif divin; la version ougaritique assure qu'il était prononcé, mais c'était sans doute le cas pour tous les «déterminatifs» à Ougarit⁵. Aussi l'ai-je transcrit dingir, sur la ligne, pour marquer clairement cet état de fait, et non: ^d, en exposant, selon l'usage reçu. Suit ensuite le déterminatif des noms de personnes, sauf en A₃. En combinant A et B on obtient la liste ci-dessous. Pour que tout soit clair, j'ai fait précéder chaque ligne d'un chiffre, qu'on retrouvera ensuite; s'il est en gras, c'est que le roi est cité par d'autres textes, d'Ougarit ou d'ailleurs. Le **00** devant Ar-Halba indique qu'il est absent de tous les bordereaux. De cet état de fait, je proposerai plus bas ce qui me semble la raison.

1. dingir 'Ú-ga-ra-na
2. dingir 'Am-*qú*-na
3. dingir 'Rap-a-na
4. dingir 'Lim-il-lugal
5. dingir 'Am-mu-ha-ra-š*i*
6. dingir 'Am-mu-š*a*-mar
7. dingir 'A-mis-tam-ri
8. dingir 'Niq-me-pa
9. dingir 'Ma-ab/p-i (// ^cmph)⁶
10. dingir 'I-bi-ra-na
11. dingir 'Kar-^dIškur (// Y^cd^rd)⁷
12. dingir 'Niq-me-pa
13. dingir 'I-bi-ra-na
14. dingir 'Am-mu-rap-i / Am-mu-rap-pi⁸
15. dingir 'Niq-me-pa
16. dingir 'I-bi-ra-na
17. dingir 'Niq-me-pa
18. dingir 'I-bi-ra-na

⁵ C'était un usage des scribes syriens en général et il n'était pas limité à Ougarit. J'ai rassemblé un certain nombre de données sur ce procédé, pour Emar, Alalah et Ougarit dans la note 384 au n° 22 du prochain *RSO*. E.W. Greenstein - D. Marcus l'avaient déjà constaté pour kur / *māu* devant les noms de pays («The Akkadian Inscription of Idrimi», *JANES* 8 [1976], p. 69).

⁶ On traitera plus bas de ce manque de cohérence entre les sources en cunéiformes babyloniens et celle en cunéiformes ougaritiques.

⁷ Pour la lecture du nom en idéogrammes, voir plus bas.

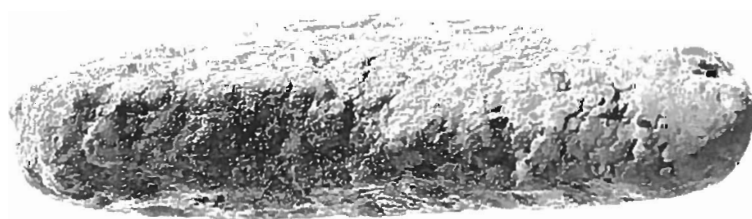
⁸ La première forme est de A₁ et de A₂, la seconde de A₃.



Recto



Verso



Tranche inférieure

Fig. 1 – RS 94.2518.

19. dingir ¹*Niq-ma-du* / ¹*Niq-ma-d*Iškur⁹
20. dingir ¹*Ya-qa-ri*
21. dingir ¹*I-bi-ra-na*¹⁰
22. dingir ¹*Niq-ma-d*Iškur¹¹
23. dingir ¹*Niq-me-pa*
24. dingir ¹*A-mis-tam-ri*¹²
25. dingir ¹*Niq-ma-d*Iškur¹³
00. *Ar-Halba*
26. dingir ¹*Niq-me-pa*

A₁, A₂ et A₃ enregistrent les numéros 1 à 26; dans la mesure où il est lisible, A_x paraît ne fournir plus que les numéros de 10 à 24. Il différerait peut-être donc, dans ces parties manquantes, de A₁, A₂ et A₃. Il sera cependant à titre provisoire considéré comme appartenant à ce groupe, pour simplifier la situation.

B (RS 24.257) donne, aux lignes 13'-26' de la colonne droite du verso, les rois du n° 7 (Ammistamru¹⁴) au n° 20 (Yaqaru), mais le nom du n° 9 ne correspond pas à celui qu'on lit sur A. Les traces de la ligne 12'¹⁵ ne semblent pas permettre la lecture que fournissent les manuscrits en cunéiformes babyloniens à cette place (n° 6). A la colonne de gauche, et dernière, du verso, les lignes 20'-22' ne peuvent être que les numéros 22-24 de A. Une correction du /p/ en /r/, correction admissible à cause de l'étroite ressemblance entre les silhouettes de ces deux lettres, permettrait de placer le n° 21 à la ligne 19'. Qu'on l'admette ou qu'on la refuse, il reste certain qu'un texte quelconque, et non des noms royaux, se trouvait écrit au haut de la colonne gauche; Yaqaru se trouvait placé en fin d'une première liste, il se trouvait ainsi séparé de ses successeurs. Les lignes 24' et 25' sont détruites et la dernière porte une lettre¹⁶ qui ne se retrouve dans aucun anthroponyme de la liste, à moins, là

⁹ Ce roi est cité comme patronyme dans la légende du sceau dynastique. La première graphie est celle de A₃, la seconde de A₁, de A₂ et de A_x. Son fils et successeur apparaît aussi sur le même sceau.

¹⁰ C'est le destinataire de la lettre RS 4.449.

¹¹ Il est cité comme contemporain d'un roi d'Amourrou Ba'luyu dans RS 19.68.

¹² Il est connu par les archives du site; on lui attribue la lettre 45 du *corpus* d'El-Amarna.

¹³ Lui aussi est connu par les archives du site; on lui attribue la lettre 49 du *corpus* d'El-Amarna. De même, les deux rois suivants sont attestés par les documents de Ras Shamra.

¹⁴ En dehors de la liste, les transcriptions des anthroponymes dans le reste du texte sont des transcriptions simplifiées, conformément à des habitudes maintenant invétérées dans les commentaires.

¹⁵ Voir les minutieuses remarques paléographiques dans D. Pardee, *op. cit.*, p. 16.

¹⁶ D. Pardee, *op. cit.*, p. 169.

encore, qu'on se résolve à corriger. Cet état de fait ouvre évidemment un champ sans limite aux conjectures. A l'heure actuelle, cependant, la documentation disponible favorise une théorie; qu'elle soit modifiée ou même réfutée par des textes à venir, elle est pour l'instant de l'ordre du possible. Après qu'on a ainsi sacrifié à la prudence, la comparaison avec la disposition de RS 34.126, à première vue étrange, est éclairante: ce dernier texte arrête la liste des rois morts à Ammistamru (n° 24) et Niqmadu (n° 25), au lieu d'aller jusqu'au prédécesseur immédiat d'Ammurapi II (aujourd'hui «I»): Niqmadu IV («III» de l'ancien style)¹⁷. RS 34.126 aurait pu se présenter de la même manière: l'auteur de ce document aurait, lui aussi, cité les ancêtres jusqu'à Niqmadu III («II» de l'ancien style)¹⁸. Les trois dernières lignes auraient porté non des noms royaux mais une sorte de conclusion¹⁹.

A, s'arrêtant à Niqmepa n° 26, date donc d'Ammistamru III (aujourd'hui «II»). C'est du moins l'hypothèse de bon sens qui s'impose²⁰. B a été dressé au plus tôt après la mort de Niqmadu (n° 25); si le rapprochement entre RS 24.257 et RS 34.126 était accepté, s'ils étaient plus ou moins contemporains, B serait du règne d'Ammurapi II (aujourd'hui «I»). C'est là une supposition.

Quand on considère le contenu même des documents, comme il en a déjà été fait la remarque, A et B diffèrent sur le n° 9. Dans le groupe A, des différences mineures assurément opposent A₁ et A₂ à A₃²¹. Il est vain de vouloir établir la généalogie d'un *corpus* aussi maigre; les renseignements les plus élémentaires nous manquent pour ce faire, peut-être d'ailleurs manqueront-ils toujours. Toutefois, rien n'empêche de dresser un cladogramme, puisque ce type de représentation ne tient compte que des différenciations *formelles*, et non, comme un stemma le ferait, des successions *génétiques*. De plus, cette présentation ne préjuge pas ce qu'étaient les «leçons» originelles; elle évite de devoir choisir entre ce qui serait authentique et ce qui ne le serait pas, tri aujourd'hui impossible. Le cladogramme ci-dessous suppose admis que la variation sur le n° 9 est fondamentale.

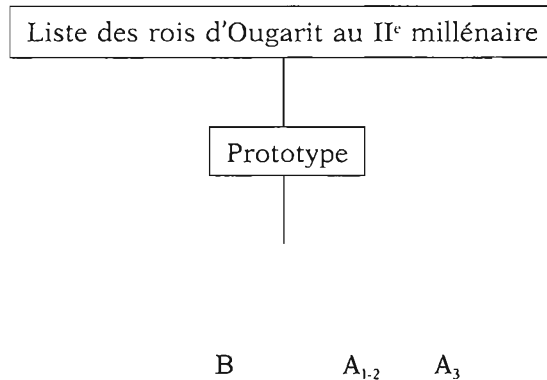
¹⁷ P. Bordreuil et D. Pardee, dans *Une bibliothèque au sud de la ville*, Paris, 1991, (RSO VII), n° 90, précisément aux lignes 11-12 et, derechef, 25-26.

¹⁸ Qu'on pourrait donc restituer à la ligne 23'.

¹⁹ La ressemblance entre RS 24.257 et RS 34.126 était peut-être beaucoup plus étroite, mais l'état désespéré du verso du premier texte interdit, à mon avis, actuellement toute affirmation. Dans la note 47 de la page 161 de *Prolégomènes I*, cette thèse est présentée si abruptement qu'elle en devient étrange: le «Niqmadu, prédécesseur d'Ammurapi [II, «I» de l'ancien style]» est Niqmadu III («II» de l'ancien style), non Niqmadu IV («III» de l'ancien style).

²⁰ J.J. Finkelstein («The genealogy of the Hammurapi dynasty», *JCS* 20 [1966], p. 97) utilise le même raisonnement.

²¹ Comme on l'a vu plus haut aux notes 8 et 9. A_x est en trop mauvais état pour être utilisable, même s'il se rattacherait plutôt au sous-groupe A₁ et A₂.



Le cartouche supérieur renvoie à la succession *réelle* des générations sur le trône d'Ougarit. Elle pourra être reconstituée par des documents contemporains, si la chance veut que ceux-ci soient un jour exhumés, comme J. Nougayrol a été en mesure de le faire pour la fin du II^e millénaire. J'appelle « prototype » (le cartouche d'en dessous) le catalogue des dynastes enregistré selon un strict ordre chronologique (de mémoire ou sur un document, il n'importe); son existence n'est qu'hypothèse; celle-ci est cependant intellectuellement nécessaire: les quatre listes retrouvées, mais aussi RS 24.257 et RS 34.126 supposent un tel « prototype » comme origine, même si rien ne saurait être dit, aujourd'hui, sur ce que furent sa date d'élaboration, sa disposition originelle, les motifs (initiaux ou postérieurs) pour qu'on l'ait couché par écrit, non plus que les transformations qu'il a pu connaître au cours du temps. Mais il faut y prendre garde: rien ne nous assure que cette liste énumérait avec scrupule la totalité des dynastes ougaritains, comme un érudit postérieur aurait pu le faire en consultant des archives supposées complètes. D'abord, se sont introduites des erreurs, quand et comment impossible de le savoir, mais le fait est avéré par le flottement à propos du n^o 9. En second lieu, l'absence complète d'Ar-Halba montre qu'aux lapsus involontaires venaient s'ajouter des omissions délibérées: si ce procédé a été pratiqué une fois au moins, pourquoi ne l'aurait-il pas été auparavant²²?

Le mode de création du « prototype » est totalement inconnu, même si les sources ne manquaient pas: la tradition orale, la mémoire des contemporains et les documents de tous ordres, non seulement « officiels » (les textes « historiques ») mais encore privés (les contrats): personne ne doute qu'Ouga-

²² Peut-être l'a-t-il été bel et bien, voir plus bas les réflexions sur la solution de continuité possible entre Yaqaru et Ibirānu.

rit ait pratiqué l'écriture dès le début du II^e millénaire, et elle l'a fait sans doute auparavant. Entre le « prototype » et les listes qui sont effectivement à notre disposition s'intercalent sans doute des documents successifs. La possibilité que les Ougaritains aient dressé, pour les utiliser dans le culte, des bordereaux dès l'époque paléo-babylonienne est au moins suggérée par Babylone: un document analogue date d'Ammišaduqa²³, c'est-à-dire du XVII^e siècle.

Une discussion de détail philologique ne ressortit pas à cette étude, d'autant que la plupart des anthroponymes ici présents sont devenus banals, dès qu'ont été accessibles les archives d'Ougarit. Quelques remarques, toutefois, s'imposent.

Les substantifs ne sont pas au nominatif, c'est là une différence complète d'avec les théonymes des bordereaux sacrificiels, en dépit du fait que la typologie de ces deux groupes de documents est très proche. Seul *Niq-ma-du* (n°19) a une désinence de cas sujet, paradoxe grammatical, d'ailleurs, puisque Addu est là en état d'annexion! Faut-il penser que les noms divins sont indéclinables, même quand ils se terminent par une voyelle?

Le *-i* final du substantif *Ya-qa-ri* (n° 20) et du verbe dans *A-mis-tam-ri* (n° 7, n° 24) marque indiscutablement le cas oblique; dans le second exemple, le syntagme sujet-verbe a été traité comme une unité indissociée, avant que le second élément ne reçoive la marque désinentielle. C'était là un usage fréquent (mais non pas systématique) des scribes d'Ougarit pour l'anthroponymie. La finale *-a* des formations en *-*ānu* ou *-*ūnu*: *Ū-ga-ra-na* (n° 1), *Am-qú-na* (n° 2), *Rap-a-na* (n° 3) et *I-ba-ra-na* (n° 10, 13, 16, 18, 21) s'explique alors par le diptotisme.

Le n° 5 est graphiquement ambigu, même si la racine **hrš* est clairement identifiable. Ce pourrait être un verbe au perfectif: **haraš* («... a créé»); le syntagme aurait été ensuite nominalisé (comme pour *A-mis-tam-ri*). Mais le second élément s'interpréterait aussi bien comme une formation nominale, sans doute de thème qattāl, soit au cas oblique: *-*harrāši* (à partir d'un nominatif *-*harrāšu*), soit avec le suffixe possessif *-*ī*: *-*harrāšī*. La différence de sens ne serait certes pas grande: « créateur » ou « mon créateur ». *Am-mu-ša-mar* (n° 6) montre qu'un anthroponyme pouvait aussi apparaître à l'état absolu, sans déclinaison. Il n'y a aucun commentaire à faire sur *Niq-me-pa* (n° 8, 12, 15, 17, 23, 26) à la forme attendue; dans *Am-mu-rap-pi* (n° 14), le redoublement du /p/ a pour fin de marquer un /ā/; on opposera ce procédé à la « graphie rompue » du même: *Am-mu-rap-i* et aussi de *Rap-a-na* (n° 3) qui, elle, s'attache à noter l'aliph radical.

²³ Il s'agit de la tablette BM 80328 dont il sera reparlé plus bas (J.J. Finkelstein, *op. cit.*, p. 97).

Ces incohérences « orthographiques » ne méritent pas qu'on s'y attarde trop; les graphies ne font, sans doute, que reprendre des habitudes de chancellerie; il n'y a pas lieu de croire que celles-ci aient respecté la même doctrine de siècle en siècle, même si leur notation de l'ouest-sémitique en caractères cunéiformes babyloniens a dû, en permanence, rester toujours approximative et désinvolte.

En dépit de la polysémie et de la polyphonie du cunéiforme babylonien, les transcriptions s'imposent partout, sauf pour l'anthroponyme n° 4; une lecture *ši-il-lugal* reste évidemment aussi possible, avec *nomen regens* et *nomen rectum*, mais je n'ai trouvé aucun étymon satisfaisant pour le premier élément. La lecture choisie suggère la traduction: « Lim, c'est le divin roi ». L'usage syrien de ne pas préposer de déterminatif à des théonymes écrits phonétiquement explique l'absence de dingir devant Lim.

Mais la difficulté vient surtout du n° 9; alors qu'à toutes les autres lignes les sources s'accordent entre elles, nous sommes ici devant deux traditions irréconciliables. Pour les harmoniser, il conviendrait de corriger l'une à partir de l'autre, mais nous n'avons guère les moyens de décider quelle est la bonne leçon, cette difficulté sera abordée un peu plus bas. Aussi, dans l'état actuel de nos connaissances, est-il prudent de traiter philologiquement chaque nom à part.

La graphie alphabétique est sans équivoque: elle facilite l'analyse de *mph* en **m-ph*: « L'oncle (divin) a vu ». Le cunéiforme babylonien de A est, en revanche, ambigu: la labiale du signe AB peut être lue sourde ou sonore (/ap/ ou /ab/); selon des règles sinon absolument contraignantes, du moins très largement respectées, et si l'on écarte par hypothèse une fantaisie scribale, la « graphie rompue » du troisième signe note soit l'aliph soit le ayin soit le redoublement de la consonne précédente (ici ce serait ou /p/ ou /b/), et seulement cela. On laissera d'abord ouverte la question, au demeurant secondaire, de la voyelle finale: marque du cas oblique ou pronom possessif de la première personne?

Une transcription *ma-ap-i* évoquerait le nom de mois phénicien *mp*²⁴; il s'agit peut-être d'une rencontre de hasard et, de toute façon, ce rapprochement ne mène pas loin; l'autre lecture possible: *ma-ab-i* renverrait à la racine ouest-sémitique *b³ (« entrer »); ce serait une formation en **ma-*, déjà attestée en ouest-sémitique²⁵, mais non en ougaritique encore, ni dans les textes ni dans l'onomastique. L'anthroponyme, ici au cas oblique, serait un hypocoristique et signifierait à peu près: « venue (de la divinité) ».

²⁴ H. Donner - W. Röllig, *KAI* n° 43, 6; voir encore n° 110, 3; n° 137, 5.

²⁵ Ch.-F. Jean - J. Hoftijzer, *Dictionnaire des inscriptions sémitiques de l'Ouest*, Leyde, 1965, s.v. *mb*³.

Il serait naïf de préférer la version de A parce que les manuscrits qui la proposent seraient antérieurs à B. Ce serait bien, toutefois, la plus ancienne, à mon avis, car elle apparaît mieux correspondre à ce que l'érudition appelle la *lectio difficilior*. Mais que cette forme fût vraiment originelle et authentique, qu'elle ait traversé les siècles sans réinterprétation n'est rien moins que sûr. La lecture de B serait une réfection, la *lectio facilior*. De quelle date? Il ne faut absolument pas se fonder sur le cladogramme pour répondre: entre Ammistamru III (aujourd'hui «II») et Ammurapi II (aujourd'hui «I»), si B date bien de son règne. Il n'existe pas même l'ombre d'une preuve pour faire de A l'ancêtre génétique de B. Ce travail de réécriture a continué jusqu'à notre XX^e siècle, il est amusant de le remarquer²⁶.

Il y a deux manières, au moins, d'envisager cette liste: la mettre en rapport avec l'histoire du Proche-Orient, c'est choisir le point de vue des Modernes; y voir la manifestation de la pensée des Ougaritains, ou du moins de leurs dirigeants, c'est adopter celui des Anciens. Les deux attitudes seront successivement prises.

Les données brutes que fournit la simple lecture de ces textes sont à l'évidence inespérées; jusqu'à présent, l'histoire d'Ougarit était presque inconnue avant Suppiluliuma, la rareté de documents, archéologiques et épigraphiques, pour les périodes plus anciennes, frappait d'autant plus que les trouvailles pour les derniers siècles étaient d'une abondance exceptionnelle.

Pour rendre le commentaire plus clair, il convient de remonter le temps et, avant toute chose, de fixer, même avec des flottements, la chronologie pour y repérer la position des rois. La chose est facile du dernier roi d'Ougarit (qui se trouve maintenant porter le n° 30, voir plus bas) au n° 24; elle est acquise depuis longtemps sans contestation. Pour les temps qui précèdent, la méthode se réduit à attribuer à chaque génération une durée approximative²⁷; un contrôle par des synchronismes, même s'ils sont imprécis, reste cependant possible du n° 23 au n° 19. Auparavant, seuls quelques grands faits de l'histoire du Proche-Orient fournissent un cadre incertain. Toutefois, l'imprécision des données chronologiques pour le Levant ne fait pas vraiment difficulté, bien au contraire et ce n'est pas là un paradoxe: il est raisonnable de supposer que les erreurs en plus et les erreurs en moins s'annulent en fin de compte.

²⁶ Ainsi a-t-il été corrigé dans les éditions contemporaines du texte.

²⁷ Compter par générations contemporaines est, après tout, pratiqué dans la Syrie antique. Le rédacteur de RS 19.68 ne procède pas autrement quand il met en correspondance les rois d'Ougarit, d'Amourrou et de Siyannu. On lit aux lignes 5-12: «Les griefs qu'avait Aziru à l'égard d'Ougarit, ceux plus anciens qu'avait Niqmepa à l'égard d'Ammistamru, ceux qu'avait Ba'luyu à l'égard de Niqmadu aussi bien qu'à l'égard d'Abdi-Hebat, qui concernaient Siyannu, le jour où le traité fut établi, ont cessé d'être».

Deux procédés, et deux seulement, peuvent être mis en œuvre: le calcul par des moyennes arithmétiques et, quand c'est possible, c'est-à-dire quand la durée de chaque règne est assez précisément connue, la médiane. Appliquons le premier à quelques dynasties du Proche-Orient.

Pour Ougarit même, on obtient environ un peu plus de 20 ans sur 12 règnes²⁸. Au II^e millénaire, des résultats proches sont fournis par Alalah: 26 ans²⁹, par les Hittites: 20 ans³⁰, comme aussi par l'Égypte: 18 ans³¹. La comparaison avec les données de l'histoire mésopotamienne globale est intéressante: les moyennes pour le nord et pour le sud sont presque les mêmes, entre 17 ans 3/4 (pour 65 rois assyriens) et 17 2/3 (pour 134 rois babyloniens). On vérifie ainsi qu'elles sont d'autant plus basses que le nombre de rois envisagés est plus grand. Les dynasties amorites corroborent cette remarque: pour 5 rois de Babylone, la moyenne est de 20 ans, durée qui tombe à 15 ans, quand on prend en compte les 15 rois d'Isin, et 14 ans pour les 19 rois de Larsa³².

Il est inutile de multiplier les exemples. Si l'on attribue une vingtaine d'années à chaque règne ougaritain, on choisit sans doute une valeur un peu forte; on s'y tiendra cependant pour deux raisons: elle est commode et rend très simples les calculs; en second lieu et surtout, elle compense le fait que la liste proposée ci-dessous peut bien laisser de côté un certain nombre de rois, comme la remarque en a été déjà faite: le nombre effectif des générations royales a des chances d'avoir été plus grand que celui que nous, nous pouvons compter. Ainsi joue une sorte de compensation.

Appliquons mécaniquement cette chronologie: à savoir cinq règnes par siècle et posons pour simplifier que le dernier roi est mort autour de 1200. Selon l'usage des historiens modernes, j'ai distingué les homonymes par des chiffres romains selon la place qu'ils tenaient dans la succession dynastique, d'abord d'après ces nouvelles données et, entre parenthèses, selon l'«ancien style», utilisé jusqu'à présent, afin de ne pas bouleverser trop brutalement les habitudes.

²⁸ Soit 250 ans (1450-1200: de Yaqaru à Ammurapi II) / 12 rois.

²⁹ Soit 400 (1800-1400: de Sumu-epuh à Ilmilimma) / 15 rois.

³⁰ Soit 180 ans (1380-1200) / 9 rois.

³¹ Soit 180 ans (d'Aménophis IV à Ramsès III) / 10 pharaons.

³² J.J. Finkelstein, *op. cit.*, p. 109. Pour le I^{er} millénaire, la moyenne d'Israël est de 10 ans et demi (211 ans / 20 rois), mais celle de Juda de plus de 18 ans (346 ans / 19 rois), d'après le tableau dressé par P. Buis, «Rois (livre des)», *Supplément au Dictionnaire de la Bible* X, 1985, Paris, col. 737-738.

Voici le tableau obtenu³³:

		1. Ugarānu
XVIII ^e siècle	1800	2. Amqūnu
		3. Rapʿānu
		4. Lim-il-Malik
		5. Ammu-harrāšī ³⁴
		6. Ammu-šamar
XVII ^e siècle	1700	7. Ammistamru I
		8. Niqmepa I
		9. Mabuʿu ³⁵
		10. Ibirānu I
		11. Ya ^c dur-ʿAddu, <i>alias</i> Ehli-Tešub ³⁶
XVI ^e siècle	1600	12. Niqmepa II
		13. Ibirānu II
		14. Ammurapi I
		15. Niqmepa III
		16. Ibirānu III
XV ^e siècle	1500	17. Niqmepa IV
		18. Ibirānu IV
		19. Niqmadu I
		20. Yaqaru
		21. Ibirānu V
XIV ^e siècle	1400	22. Niqmadu II («I»)
		23. Niqmepa V
		24. Ammistamru II («I»)
		25. Niqmadu III («II»)
		00. Ar-Halba
XIII ^e siècle	1300	26. Niqmepa VI («I»)
		27. Ammistamru III («II»)
		28. Ibirānu VI («I»)
		29. Niqmadu IV («III»)
		30. Ammurapi II («I»)
XII ^e siècle		destruction du site

³³ L'orthographe des noms est simplifiée, comme déjà remarqué ci-dessus à la note 14. Le procédé est trop commode pour qu'on ne passe pas condamnation sur le manque d'homogénéité.

³⁴ Cette lecture, entre celles qui ont été proposées plus haut, est arbitrairement choisie.

³⁵ C'est la version de A. On peut préférer celle de B.

³⁶ On trouvera plus bas le commentaire sur ce double nom (de même sens).

La grossièreté des procédés mis en œuvre et l'incertitude sur les données utilisées n'empêchent pas que l'ensemble n'apparaisse à tout prendre satisfaisant. Certes, quand nos connaissances sont abondantes, se révèlent d'évidentes distortions; le contraire aurait été étonnant. Que les durées des règnes varient considérablement dans la même dynastie, on peut s'en rendre compte mathématiquement³⁷.

La mort supposée d'Ammurapi II en 1200 est sans aucun doute trop précoce; Ammistamru II (n° 24) est à peu près contemporain d'Aménophis III; sa position chronologique ici devrait être remontée dans le temps, car ce pharaon est mort vers 1370³⁸. Ibirānu V (n° 21) est de la génération de Niqmepa d'Alalah, dater le règne de celui-ci de la fin du XV^e siècle paraît aussi un peu tardif, etc. Il faut s'arrêter là. De telles discussions sont à la fois sans objet et sans fin; les incertitudes qui valent pour chaque dynastie proche-orientale prise individuellement s'augmentent l'une l'autre³⁹; aucun point fixe et admis par tous à quoi se raccrocher n'est disponible aujourd'hui.

Que nous apprennent ces listes malgré leur laconisme extrême? A la fin du XIX^e siècle, un personnage qui ne nous ait connu que par son nom, (n'était-ce pas plutôt un sobriquet?) s'installa comme roi à Ougarit. L'affaiblissement de la XII^e dynastie égyptienne laissait le champ libre sur la côte levantine; il a pu être, sinon un facteur déclenchant, du moins un facteur favorisant l'entreprise. Vers le même temps, des événements analogues se produisaient à Alep et sans doute dans les autres villes de Syrie, comme ils s'étaient produits un bon siècle auparavant en Babylonie.

Les noms des premiers rois sont «ouest-sémitiques»; quant à préciser s'il s'agit déjà d'ougaritique ou non, et dans ce cas, quand la dynastie a choisi d'abandonner son anthroponymie amorite pour la langue locale, voilà des questions à laisser ouvertes. Beaucoup des nouveaux maîtres, à Babylone, Larsa, Ešnunna ou Alep, ont d'abord gardé leur onomastique propre⁴⁰; on

³⁷ La méthode par la médiane révèle l'amplitude extrêmement variable des durées de règnes entre les plus longs et les plus brefs dans la même dynastie. Ainsi, la médiane est pour l'Assyrie de 13 ans, pour la Babylonie de 15. Les résultats pour les dynasties de l'époque paléo-babylonienne sont pour Babylone de 22 ans et demi, mais pour Isin de 8 ans et pour Larsa de 7 ans et demi (14 et demi, si l'on ne prend en compte que les règnes de plus de 10 ans mais 40 ans, si on intègre celui de Rim-Sîn).

³⁸ Voir le tableau dans K.A. Kitchen, *Suppiluliuma and the Amarna Pharaohs*, Liverpool, 1962, pp. 40-41, et les nombreuses synthèses historiques sur l'époque d'El-Amarna.

³⁹ Les difficultés pour Israël et Juda ont été clairement exposées par P. Buis, *op. cit.*, col. 737-740.

⁴⁰ Mais cela n'est pas vrai pour Isin ou pour Uruk. Nulle part, en tout cas, ils n'ont songé à faire de leur vernaculaire une langue écrite à la place du sumérien et de l'accadien, ou

pourrait supposer, par analogie, que ceux d'Ougarit firent de même, au moins pendant une certaine période.

Le rapprochement entre Ougarit et Ugarānu s'impose de lui-même. On se gardera, cependant, de courir trop vite à une conclusion, quelle qu'elle soit. Ailleurs, les Amorites n'ont pas changé le nom des villes dont ils avaient pris le contrôle et qui existaient depuis des millénaires, comme c'était, notons-le, aussi le cas d'Ougarit⁴¹; inversement, aucun de leurs rois n'a emprunté son nom à la métropole où il régnait désormais. Si l'on se fonde sur la manière de se conduire des cheiks amorites, on conclura que la ressemblance phonétique, troublante, il est vrai, n'est peut-être que fortuite. Cette donnée inédite, bien loin de la clore, relance simplement la discussion sur l'étymologie d'«Ougarit». Le nom du successeur immédiat semble bien formé sur un nom commun topographique: «celui de la vallée»⁴². Parallèlement, celui de son prédécesseur serait à interpréter: «celui du champ». Ugarānu et Amqūnu auraient été des «campagnards», non des citadins, peut-être non pas même des villageois. Aussi bien les Amorites étaient originellement des semi-nomades. Les dix premiers rois formeraient ce que l'on appellera la «dynastie amorite» d'Ougarit, en se fondant sur l'analogie avec la situation de la Babylonie et de la Syrie de la première moitié du II^e millénaire.

Le n° 11 marque une rupture, d'abord visuelle: c'est le premier anthroponyme qu'on rencontre (et comme on le constate ensuite même le seul) écrit totalement en idéogrammes. Or ceux-ci sont très rares; on ne trouve qu'Īškur (n° 19 en variante, n° 22 et n° 25) et lugal (n° 4). Le lecteur est ainsi clairement invité à le lire de plusieurs façons. B fournit la version en ougaritique Y^cdr^d; en hourrite, ce serait Ehli-Tešub⁴³. Ce roi régna, semble-t-il, au tour-

à côté d'eux et même, dans l'usage, l'amorite n'a pas non plus remplacé l'assyrien ou le babylonien, autant que nous le sachions.

⁴¹ Qu'il ait déjà porté le nom que nous lui connaissons pour le II^e millénaire, ou non, le site, en tout cas, est occupé depuis la préhistoire (M. Yon, *La cité d'Ougarit*, Paris, 1997, p. 25).

⁴² Je n'explique pas le /ū/, alors qu'on attendrait un /ā/, comme on l'a pour le premier et le troisième anthroponymes. Le KU est clair partout et ce n'est, en tout cas, pas un MA trop chargé; toute correction paléographique serait sans fondement. Une chose est sûre: le /ū/ n'est pas un rajeunissement qui enregistrerait la prononciation en /o/ long du /ā/: cette nouvelle orthographe aurait été, sans doute, étendue aux deux autres noms. On peut au moins tirer une conclusion négative: cette graphie ne permet pas de dater la source de A.

⁴³ Même si *Ehli-Addu est possible: voir la brève discussion à partir des usages à peu près contemporains d'Alalah dans *Prolégomènes* I p. 156, note 30. On remarquera qu'à Ougarit, l'élément *ehli dans le nom correspond à un imperfectif ouest-sémitique actif. Cette analyse grammaticale est-elle fondée et peut-elle être étendue à toutes les formes de l'onomatistique hourrite? Il ne faudrait pas se hâter de le décider.

nant du XVII^e et du XVI^e siècles, époque de vastes bouleversements: l'âge du Bronze moyen s'achève; ou, selon la terminologie particulière au site de Ras Shamra, l'Ugaritique récent 1 succède à l'Ugaritique moyen 3. L'attaque de Mursili I^{er} entraîne des changements dynastiques à Alep et à Babylone. Mais surtout, car c'est le fait dont les conséquences durèrent des siècles pour le Levant, la culture hourrite, déjà largement répandue au Proche-Orient, trouve alors son expression politique. Nous ne pouvons savoir, ni même deviner, l'écho qu'eurent ces événements dans le royaume d'Ougarit. La construction du mur d'enceinte et celle du palais nord⁴⁴ sont peut-être à mettre en rapport avec eux, d'une manière ou d'une autre. Quoi qu'il en soit, le roi qui en fut plus ou moins le contemporain portait un nom à double interprétation⁴⁵; cette décision était suffisamment pleine de sens pour que la postérité l'ait enregistrée telle quelle. Était-ce de la part d'Ya^cdur-³Addu, *alias* Ehli-Tešub, une précaution contre les pressions que le Mitanni faisait (ou aurait pu faire) peser sur le royaume, à partir de la vallée de l'Amq? Politiquement, le roi d'Ougarit aurait-il reconnu ainsi l'existence à ses frontières de la vaste confédération, tout en manifestant en même temps qu'il s'en tenait à distance? L'anthroponyme n'était-il pas en soi aussi une déclaration religieuse à l'intention des contemporains: par quelque nom qu'on le désignât, le dieu de l'Orage, Addu qu'adoraient les indigènes ou Tešub qu'adoraient les Hourrites, étendait une protection devenue ainsi universelle sur le roi d'Ougarit⁴⁶? Ensuite, la dynastie locale revint et resta fidèle à l'onomastique ancestrale⁴⁷.

La postérité (au moins le XIV^e et le XIII^e siècles) n'a cependant pas tenu Ya^cdur-³Addu pour fondateur; ce rôle a été attribué à Yaqaru, qui régna un peu après le milieu du II^e millénaire. L'utilisation de son sceau, original et copie, affirme la légitimité dynastique des rois et l'autorité publique des dignitaires qui s'en servent. Mais pourquoi lui? Il n'est pas un homme nouveau; par exemple, il n'est pas à l'origine d'une branche secondaire qui aurait pris la succession d'une branche principale écartée ou éteinte, puisqu'il se dit fils de Niqmadu I, qui lui-même régna sur Ougarit immédiatement avant lui.

⁴⁴ J.-Cl. Courtois *et al.*, «La XXXIII^e campagne de fouilles à Ras Shamra en 1972, rapport préliminaire», *Syria* 50 (1973), pp. 296-297. Voir les réflexions dans l'article cité dans la note précédente. L'affinement des données archéologiques serait d'une grande aide pour se faire une idée moins confuse de ces années de bouleversements.

⁴⁵ En théorie, il existe encore deux lectures possibles: en sumérien (Kar-Iškur) et en babylonien (Ētīr-Addu), mais toutes deux sont inusitées en Syrie, au témoignage des graphies «en clair».

⁴⁶ Voir *Prolégomènes* I, p. 156.

⁴⁷ Ar-Halba ne fait pas exception: comme on le verra plus bas, il n'est pas considéré comme ayant régné sur Ougarit.

J'ai déjà fait remarquer la disposition curieuse du rituel RS 24.257⁴⁸: Yaqaru n'y commence pas la seconde sous-série; il ferme la première. Entre Yaqaru et Ibirānu V s'est-il intercalé un personnage dont la présence fut jugée indésirable dans leur généalogie par ses successeurs? Utiliser son sceau n'aurait-il pas été comme jeter un pont au dessus d'un règne fantôme officiellement aboli? Comme nous le verrons plus bas, Ammurapi II utilisa un procédé analogue en faisant référence à Ammistamru II et Niqmadu III par-delà Ar-Halba.

Que le nom d'Ar-Halba ne se lise dans aucun manuscrit à la place où l'on se serait attendu à le trouver n'est, sans aucun doute, pas un effet du hasard: tout se passe comme s'il n'avait pas régné sur Ougarit; or, les tablettes découvertes à Ras Shamra assurent que si. Il est vrai, comme le fait remarquer J. Nougayrol⁴⁹, que les documents qui le nomment sont privés et que les archives publiques de son règne ont disparu.

Aujourd'hui, le personnage est énigmatique⁵⁰. Le nom propre, au moins celui qu'il portait sur le trône, n'est pas de la dynastie, la chose est encore plus manifeste aujourd'hui que celle-ci nous est complètement (ou presque complètement) connue: qu'il l'ait reçu de ses parents et qu'il l'ait gardé ou bien qu'il l'ait adopté à son avènement, il n'importe. L'anthroponyme est hourrite, c'est le seul à l'avoir été pendant presque un millénaire, Ehli-Tešub est seulement l'équivalent d'une forme sémitique; ce fait était trop frappant pour ne pas manifester un programme politique anti-hittite: c'est-à-dire l'acceptation d'un condominium hourrito-égyptien sur le Levant; il revenait à ce qui fut la position sans doute de son père Ammistamru II et il rompait, du même coup, avec la politique de son frère et prédécesseur Niqmadu III; telle est l'opinion hautement vraisemblable de J. Nougayrol⁵¹. En revanche, Niqmepa VI était favorable à la politique de son père à lui et abandonnait celle de son oncle. Il n'est pas sans intérêt de le souligner: le nom qu'il porte sur le trône, et qu'il a donc pleinement assumé, est le plus fréquent de tous dans la dynastie, avec celui d'Ibirānu, comme pour rendre ostensiblement visible son appartenance à la tradition royale. Les docu-

⁴⁸ *Prolégomènes I*, p. 161. Ibirānu succède à Yaqaru; or, le premier n'apparaît qu'à la ligne 12' de la colonne IV de RS 24.257 (où on lira [ʔb]r[r]) et se trouve donc séparé de Yaqaru par toute la partie manquante de la colonne IV de la tablette.

⁴⁹ J. Nougayrol, *PRU III*, p. 58.

⁵⁰ *Ibid.*, p. 75 sqq.

⁵¹ J. Nougayrol, *PRU IV*, p. 57. L'exposé devrait être beaucoup plus nuancé et ces affirmations sont trop abruptes pour refléter ce qui ont dû être réellement les politiques des princes syriens, pris alors entre l'affrontement des deux grandes puissances, les Hittites et l'Égypte. Hésitations et doubles jeux, qui furent sans doute fréquents pendant cette crise majeure, nous échappent.

ments rassemblés dans le dossier IV D⁵² l'indiquent clairement: le neveu était éloigné d'Ougarit pendant le règne de son oncle. C'est Mursili qui l'a fait revenir⁵³ de son exil, volontaire ou forcé, et l'a investi⁵⁴ roi sur Ougarit, voyant en lui un allié qui romprait avec la conduite d'Ar-Halba pour renouer avec celle de son père.

Est-ce à cause de sa politique étrangère qu'Ar-Halba disparut officiellement de la dynastie d'Ougarit? C'en fut peut-être une raison, mais seuls les Modernes seraient tentés d'accorder une importance décisive à ces affaires extérieures; ceux qui à Ougarit écrivaient et lisaient ces bordereaux avaient un tout autre esprit.

Ces tablettes n'étaient pas à leurs yeux des aide-mémoire de chronologie et d'histoire; c'était des textes religieux; elles étaient dressées pour le culte. Si l'on était effleuré par le doute, B et BM 80328⁵⁵ seraient là pour écarter toute hésitation à ce sujet. Les quatre bordereaux sont à rapprocher des listes de noms divins retrouvées aussi à Ras Shamra⁵⁶. RS 94.2518 porte comme certaines de celles-ci des coches; à chaque ligne, cette marque matérielle assurait que le dieu n'avait pas été omis au cours du rituel. Le document du British Museum fut rédigé pour le *kispum*; il est là défini, comme on s'y attend, par l'offrande de nourriture (*kasāp kispim*), l'offrande de boisson (*nāq mē*) et l'appel des noms (*zakār šumē*). Que cette tradition amorite fût encore vivante à Ougarit est difficilement niable. Les bordereaux ont pu servir aussi dans d'autres rituels; il est à cet égard regrettable que le texte de B soit aujourd'hui illisible, car il pourrait peut-être nous éclairer sur ce point. Quoi qu'il en soit, ils ne se référaient qu'à des conceptions religieuses indigènes et avaient même pour fonction d'assurer la cohérence d'une tradition généalogique fondamentalement locale: dans cette perspective millénaire, des démêlés passagers avec l'étranger devaient apparaître d'une importance secondaire. Les reproches qu'Ougarit fit à Ar-Halba ont dû être d'une toute autre gravité. Nous les ignorons. La punition infligée était terrible, en effet; elle condamnait le banni à résider à jamais aux Enfers (et l'on sait ce qu'ils étaient), sans pouvoir monter vers le sol manger et boire, à l'appel de son nom. L'ironie veut qu'Ar-Halba ait évoqué son séjour chez «les morts», sans se douter qu'il y reste-

⁵² J. Nougayrol, *PRU* IV, pp. 84-101.

⁵³ Le verbe est *tāru* à la forme II (RS 17.407, 2'), mais la référence est d'une part unique et elle est, d'autre part, dans un contexte brisé.

⁵⁴ *ašābu* à la forme III (RS 17.338, 3; RS 17.353, 2).

⁵⁵ J.J. Finkelstein, *op. cit.*, p. 114.

⁵⁶ Quelquefois improprement appelées «panthéons», ce qu'elles ne sont évidemment pas, puisqu'elles n'enregistrent qu'une partie des divinités adorées à Ougarit.

rait confiné⁵⁷. Ougarit n'aurait d'ailleurs pas été le seul royaume à pratiquer cette exclusion politique et religieuse⁵⁸.

L'existence de listes duplicats A₁, A₂ et A₃ (et peut-être aussi A_x) ouvre le champ à trois hypothèses de base: ces tablettes seraient les reliques de plusieurs cérémonies qui se seraient succédé dans le temps, quoique sous le même roi; ou encore: ces cérémonies auraient pu avoir eu lieu simultanément en plusieurs lieux ou bien enfin: ç'aurait été une seule cérémonie à laquelle plusieurs lecteurs présents auraient pris part. A l'évidence, ces propositions sont combinables entre elles, l'une n'excluant pas l'autre⁵⁹.

⁵⁷ Si on lit la ligne de RS 16.144 l. 5: *a-na dūr ba.u₆.meš mi-ta-ku*, qu'on peut traduire: «Je suis un mort dans le séjour des morts», mais mieux, je pense: «Je suis un mort sur le trône des morts», *dūr / šubtu* ayant ces deux sens. Le second trouverait un écho dans RS 34.126, où le «trône» (*ks'i*, l. 13) est pleuré comme le roi. Au demeurant, il fallait quelque chose sur quoi s'asseoir dans ce lieu de poussière! Que les «morts» soient les ancêtres divinisés, les textes du moyen-Euphrate le montrent à l'évidence (D. Arnaud, «Mariage et remariage des femmes chez les Syriens du moyen-Euphrate à l'âge du Bronze récent d'après deux documents nouveaux», *Semítica* 46 [1996], p. 11, note 21).

⁵⁸ L'inscription de Neirab (D. Arnaud, «L'inscription du torse viril M.6525 de Sfiré [Syrie]», *Aula orientalis*, 5 [1985], p. 143) évoque cette exclusion de la famille royale, car elle menace: «Que son nom [du mauvais roi] ne remonte pas de la Terre (pour participer au *kispu*)!». Assurément, l'emploi de *šumu* est inhabituel; il semble pourtant exclu qu'il désigne ici la «descendance». Ainsi est fait allusion à un moment particulier du rituel: l'appel des ancêtres. Les lignes 15-19 de VS I n° 54 montrent très nettement que le «nom» «en haut» est le «fantôme (*ešemum*)» «en bas».

Beaucoup plus loin dans le temps et l'espace, l'analogie avec la *damnatio memoriae* romaine est frappante (*Pauly-Wissowa* IV, Stuttgart, 1901, col. 2059-2060); celle-ci implique l'exclusion de la famille, l'interdiction de le pleurer, le refus d'obsèques solennelles, la destruction de ses *images*, la suppression du nom dans les documents publics et privés.

Seules, les «dernières volontés» d'Ar-Halba RS 16.144 pourraient passer pour un acte officiel. Qu'un mari interdise à son épouse de se remarier, lui mort, est fréquent dans les «testaments» syriens: les enfants du couple se voyaient protégés contre les empiétements d'un parâtre et les revendications des enfants d'un second lit. Une telle décision était d'ordre privé; à ce titre, celle d'Ar-Halba aurait été respectée par les contemporains. Dans l'interprétation de *l'editio princeps*, la malédiction de la ligne 10 vise expressément la personne d'un roi: *giš.gu.za la ú-ra-bi* («Qu'il ne puisse pas donner de gloire à son trône»): la tablette ressortirait alors au droit public et aurait dû avoir le destin des autres pièces officielles: être détruite; on constate qu'elle ne l'a pas été. Mais cette lecture n'est pas la seule possible. L'emploi de **rubbû* avec *giš.gu.za* est inconnu et bizarre. Je lis *ú-ra-kas* (de *rakā-su*, «mettre en place»); la «chaise» serait celle qu'on installait pour le culte des morts (voir pour les références *kussû* [CAD s.v.]) et qui rappelait celle où ils étaient assis dans les Enfers (Voir ci-dessus aussi la note 57); je traduis: «Qu'il ne puisse installer la chaise (pour les *rephaim*)». Ainsi le parallélisme avec la phrase suivante est exact: «Que la maisonnée ne perde pas»: cette fois, ce sont les vivants qui sont menacés. Cette «décision» appartient bien à la sphère privée. A ce titre, elle a été respectée par la postérité.

⁵⁹ La paléographie n'est d'aucune aide. Même si une telle remarque est largement subjective, chacun de ces quatre documents me semble écrit par une «main» différente.

Pourquoi deux éditions seulement, d'abord sous Ammistamru III et puis sous Ammurapi II (si l'on admet la proposition faite plus haut) ont-elles été retrouvées? Est-ce un mauvais tour du hasard qui ne nous aurait conservé que ces documents? Dans ce cas, les dates ne signifieraient rien et l'on pourrait admettre qu'établir de tels bordereaux n'aurait été, de génération en génération, qu'une routine de l'administration religieuse; les fouilles n'en auraient exhumé que quelques-uns; d'autres qui auraient existé pour d'autres règnes seraient encore à l'être ou n'auraient pas résisté au temps.

Il importe peu, en fait, qu'il y ait eu des raisons particulières à l'origine des manuscrits A ou qu'ils soient les seuls témoins subsistants d'une longue série ordonnée. Il n'est pas besoin d'en décider: connaître les motifs qui valaient pour Ammistamru III et Ammurapi II en particulier, c'est connaître ceux qui faisaient agir tous les rois d'Ougarit.

Prendre part d'une manière générale aux rituels publics et privés et assister⁶⁰ au *kispu* en particulier supposent et, en même temps, assurent la légitimité du souverain⁶¹. Le récit d'Idrimi est significatif à cet égard, lui dont l'avènement sortait complètement de l'ordinaire, puisqu'il était initialement dû à une entreprise militaire et non à une succession suivant les règles usuelles. Après avoir narré sa prise du pouvoir, il conclut par **šarrāku*, utilisant la forme permansive dans son sens prégnant: «et je régnais sur Alalah». Puis il enchaîne sur le *kispu*: «Les rois de ma droite et de ma gauche montèrent vers moi. Aussi, de même qu'on leur avait versé sur le sol la farine et les miettes dues aux ancêtres, de la même manière, moi, je fis verser (cela) sur le sol et je les fis boire devant Addu⁶²». Ainsi le rituel clôt le temps des troubles et inaugure la paix civile à jamais pour son royaume.

Les raisons d'Ammistamru III pour faire exécuter le *kispu* sont alors claires dans ces perspectives: roi légitime, il devait se présenter comme l'héritier d'une succession ininterrompue. Or, entre son père Niqmepa VI et son

⁶⁰ Et non faire soi-même les gestes, c'est du moins ce que les lignes de la statue d'Idrimi, qu'on lira à la note 62, montrent.

⁶¹ Cela vaut même, plus modestement, pour un particulier. C'est ainsi que je comprends la malédiction de RS 16.144, l. 10 (voir ci-dessus la note 58).

⁶² Si l'on accepte la transcription que je propose pour Smith, *Idrimi*, ll. 59-63: lugal.meš ša zag-ia ù gùb-ia il-lu-an-ni-ma / ù ki-ma šu-nu-ti su-um-da ù ku-su-ma-ti-šū-nu / ša a-bu-te.hi.a i-na qa-qa-ri tab-ku-ù / ù a-na-ku i-na qa-qa-ri ú-ša-at-bu-ku / ù a-na An-da ú-šaq-qú-ú-šū-nu. Il est invraisemblable que les «rois» soient des monarques contemporains d'Idrimi, qui se seraient ralliés à lui: quels seraient-ils? La géographie politique du temps rend un tel événement inimaginable; *tab-ku-ù* est une troisième personne, que j'ai rendue par «on»; les deux autres formes verbales sont des factitifs: l'initiative est royale, mais les gestes sont d'autres personnes (ce qui explique, je crois, les deux formes plurielles par «attraction», malgré leur sujet au singulier). Le déroulement de la cérémonie, il est vrai, a pu être différent selon les lieux et les temps.

grand-père Niqmadu III s'intercalait son grand-oncle Ar-Halba, comme beaucoup encore le savaient à Ougarit, son règne n'était pas si lointain. Le rituel niait la solution de continuité; il reconstituait et imposait solennellement une succession dynastique à laquelle il conférait son autorité religieuse. Cette histoire avait beau être pour une part réécrite et imaginaire; elle servait les intérêts des successeurs en ligne directe de Niqmadu III. Les lecteurs modernes de RS 34.126 ont été intrigués qu'Ammurapi II invoque précisément Ammistamru II («I» de l'ancien style) et Niqmadu III («II» de l'ancien style), et non, par exemple, les prédécesseurs du roi défunt dans le «livret de sacrifice funéraire»⁶³. En fait, ce texte suppose la même thèse que celle des bordereaux: citer ces deux rois, et ces deux seuls, c'était insister fortement sur la continuité de la famille royale malgré le règne illégitime d'Ar-Halba qu'il convenait d'oublier et de faire oublier. Ammurapi II affirme, de cette manière, d'abord qu'il n'est pas revenu sur la condamnation et, en second lieu, qu'en dépit d'elle, la chaîne qui le liait à l'ancêtre fondateur n'était pourtant pas rompue.

La tradition représentée par A et B et celle de RS 34.126 se combinent et se complètent avec cohérence. Elles traitent dans leur ordre chronologique⁶⁴ des rois morts (y compris du prédécesseur immédiat du roi régnant) qu'elles appellent globalement les «rephaïm», ici synonyme de «divins pères», ceux qui sont en tête des bordereaux de noms divins⁶⁵.

Ugarānu est le premier Amorite sédentaire; il s'est installé à Ougarit, comme l'avaient fait plus tôt Nablānum à Larsa, Sumu-abum à Babylone, Sumu-epuh à Alep etc. De lui sont issus vingt-huit rois avant Ammurapi II, ou, plus précisément: la postérité a décidé que ces personnages descendaient bel et bien de lui. C'est ce que l'on appelait un *bala* en sumérien, un *palûm* en accadien et que l'on traduit communément aujourd'hui par «dynastie». Auparavant, les prédécesseurs réels ou imaginaires «vi-

⁶³ P. Bordreuil et D. Pardee, dans *Une bibliothèque au sud de la ville*, Paris, 1991, (RSO VII), n° 90, pp. 151-163, et, plus précisément, p. 158, pour le problème posé par la présence de ces deux rois.

⁶⁴ Je me tiens à l'écart de la discussion sur le sens de la préposition *tht* de RS 34.126. Peut-être ne reflète-t-elle à l'origine que la manière dont étaient concrètement dressés de siècle en siècle les bordereaux de *rephaïm*: les scribes n'avaient qu'à ajouter, *en-dessous* du nom de l'avant-dernier roi, celui du roi qui venait de mourir. Cette procédure administrative a pu ouvrir ensuite le champ à des spéculations beaucoup plus ambitieuses sur l'organisation des Enfers. Ces jeux à partir de l'écriture étaient très appréciés de la Mésopotamie. Il n'en existe, je crois, aucune trace en Syrie, mais cet argument n'a guère de force quand on sait combien ses intellectuels tendaient à imiter leurs confrères de Babylone, au témoignage de leurs colophons.

⁶⁵ Voir le commentaire à la ligne 1 du n° 22 («Listes sacrificielles»), dans RSO à paraître.

vaient sous la tente», comme les Assyriens se le rappelaient fort bien pour leurs premiers princes⁶⁶. RS 34.126 nous apprend que la même tradition était vivante à Ougarit aussi, l'ancêtre fondateur y était, non pas Ugarānu, mais Didānu. La généalogie complète faisait, sans aucun doute, se succéder des semi-nomades avant les sédentaires. Les documents mésopotamiens présentent le même dyptique⁶⁷. Cependant, d'après BM 80328, Didānu n'est pas le premier, mais le sixième des dix-neuf chefs amorites qui précèdent Sumu-abum; pour la «liste royale assyrienne», il arrive en neuvième position.

Ougarit a gardé le souvenir des quatre «cheiks»⁶⁸, qui ne sont pas connus, je crois, ailleurs, succédant au fondateur⁶⁹. On se serait attendu à beaucoup plus: entre Didānu et Ugarānu devraient venir se placer davantage d'ancêtres qu'entre Didānu et Sumu-abum, puisque le roi de Babylone était chronologiquement plus ancien que celui d'Ougarit. C'est la situation contraire que les textes nous présentent⁷⁰.

Il ne convient pas de dépenser une vaine subtilité pour résoudre ces incompatibilités. Il n'est même pas besoin de supposer que le souvenir de cette antiquité reculée n'était pas resté très net, en mettant en face les traditions d'Assyrie et celles de Babylone⁷¹. Ces généalogies, irréconciliables dans leur détail pour l'érudition contemporaine, remontent à un tronc commun et qui valait pour tous les Amorites: l'important était là et non dans le détail des générations. En réalité, selon l'excellente formule de J.J. Finkelstein: «Les traditions généalogiques de la dynastie d'Hammurapi et celles de la liste royale assyrienne [...] sont unes et mêmes dans la mesure où elles représentent la conscience d'origines tribales⁷²». On ne saurait mieux dire. En choisissant Didānu comme ancêtre, la dynastie d'Ougarit revendiquait son caractère purement amorite. Elle se rattachait ainsi à toute une vaste tradition politique et religieuse et prenait sa part de ce glorieux destin⁷³. Le caractère diffus et

⁶⁶ ANET, p. 564.

⁶⁷ La liste assyrienne (voir la note précédente) comme BM 80328.

⁶⁸ Les noms en sont donnés aux lignes 4 à 7 de RS 34.126.

⁶⁹ Mais la structure grammaticale des trois premiers noms avec l'élargissement en -*ānu se retrouve ensuite dans les n° 1 et n° 3 des bordereaux.

⁷⁰ A moins de supposer que par *qbš* (RS 34.126, l. 3 et l. 10), «assemblée», le scribe désigne les ancêtres anonymes, en plus de ceux qui sont nommés, évidemment.

⁷¹ J.J. Finkelstein, *op. cit.*, p. 98.

⁷² «Genealogical traditions of the Hammurapi dynasty and those of the Assyrian king list [...] are one and the same insofar as they represent a consciousness of tribal origins.», *ibid.*, p. 99.

⁷³ Que Didānu ou Ditānu ait été le nom tribal Tidānum, connu dès l'époque pré-Sargonique et l'équivalent d'Amurram, est possible ou non (J.J. Finkelstein, *op. cit.*, p. 101).

flou de cette idéologie royale avait ses avantages; l'ancêtre pouvait ainsi jouer tous les rôles⁷⁴. Sa protection qui plongeait ses racines dans l'histoire et dans le mythe s'étendait sur tous les rois de son sang et garantissait au royaume pérennité et unité.

Daniel Arnaud
E.P.H.E. V^e Section
Sciences Religieuses
45, rue des Ecoles
F – 75005 Paris

La vérité «historique» de la chose n'entre pas dans le débat: l'important est qu'il est «am-rite» (D. Pardee, *op. cit.*, p. 192 note 70).

⁷⁴ Il est devenu un véritable dieu guérisseur (D. Pardee, *op. cit.*, pp. 179-192, chapitre VI «La visite chez *Ditānu*»).